



HAL
open science

“ Lyme sourde ” : un italianisme aurélien

Patrice Uhl

► To cite this version:

Patrice Uhl. “ Lyme sourde ” : un italianisme aurélien. Expressions, 2006, Journées d'étude des 28 février, 1er et 2 mars 2006 : “Les nouvelles conditions de l'enseignement”, 27, pp.211-220. hal-02406749

HAL Id: hal-02406749

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406749v1>

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« LYME SOURDE » : UN ITALIANISME AURÉLIEN

Patrice UHL

Université de la Réunion

Résumé. – La locution *lima sorda* est attestée en italien dans le sens concret d'« outil silencieux » et dans une pluralité de sens figurés dès les environs de 1300. En français, le sens concret de « lime sourde » n'apparaît dans aucun document avant le XVI^e siècle (*Fanfares des Roule Bontemps*). En revanche, le sens figuré de « personne sournoise, hypocrite », présent chez Rabelais (*Gargantua*, XXV), se relève déjà chez Charles d'Orléans vers 1450 (*Rondeau CXLVI*). La bizarrerie représentée par la primauté de l'emploi figuré sur l'emploi concret ne s'explique guère, sinon dans l'hypothèse d'un emprunt linguistique. Le rôle de Charles d'Orléans dans l'introduction de la lexie *lyme sourde* dans le vocabulaire français est ici mis à l'avant-plan. Tout permet en effet d'attribuer au Prince-Poète la paternité de cet italianisme.

Abstract. – There is evidence of the phrase lima sorda in italian with the concrete meaning of « silent tool » and also with several figurative meanings as early as 1300 AD. In French, the concrete meaning of lime sourde did not appear in any document until the sixteenth century (Fanfares des Roule Bontemps). On the other hand, the figurative meaning of « sly person with underhand methods » evidenced in Rabelais (Gargantua, XXV) can already be found about 1450 AD in Charles d'Orleans' writings (Rondeau CXLVI). There is no convincing accounting of the unexpected precedence of the figurative meaning over the concrete one, unless one considers it a loan phrase. Charles of Orleans' role in introducing the phrase lyme sourde in French must be underscored. One is fully entitled to credit the Prince Poet with coining this italianism.

La lexie « lime sourde » n'est plus employée de nos jours au sens figuré que par un petit lot de littérateurs gourmés, avant tout soucieux de se démarquer de l'usage de la rue ou d'afficher à travers la langue quelque dormante nostalgie de l'Ancien régime (citons, entre autres, Jean d'Ormesson).

Déjà au XIX^e siècle, elle avait un parfum désuet que les auteurs de romans historiques dits de cape et d'épée ne négligèrent pas d'exploiter pour en

tirer un effet pittoresque (citons, entre autres, Alexandre Dumas et Ponson du Terrail).

Mais qu'est-ce au juste qu'une « lime sourde » ? Et d'où cette locution imagée peut-elle être venue ? L'enquête lexicologique proposée ici met à l'avant-plan le rôle que Charles d'Orléans, poète de l'automne du Moyen Âge, est susceptible d'avoir joué dans l'introduction de cette lexie dans le vocabulaire français.

1. Le sens concret

Étymologiquement, le mot « lime » descend en droite ligne du latin *lima* « lime » [outil] ; (fig.) « retouche, correction ». Des descendants du terme latin existent dans tous les parlers romans (*FEW*, V, p. 337 [LIMA]). En français, la première occurrence du mot se rencontre dans *Guillaume d'Angleterre* (ca 1175 ; v. 1382), roman apocryphe de Chrétien de Troyes.

Au sens concret, une « lime sourde » n'est jamais qu'une variété de limes parmi d'autres : « lime qui ne fait pas de bruit quand on l'emploie » (*DLF*, IV, 1622) ; « celle qui lime sans bruit » (*GLLF*, IV, p. 3054) ; « [lime] qui ne crie pas, ne fait pas de bruit » (*GRLF*, VI, 2). Littré cite un exemple littéraire tiré du *Diable boiteux* de Lesage : « On leur a fait parvenir [à des prisonniers] une lime sourde dans un pain » (*DLF*, IV, p. 1622) ; le *Trésor de la langue française* en donne un autre, emprunté à *Gaspard de la nuit* d'Aloysius Bertrand : « Deux barreaux d'une cellule ont été sciés sans bruit par la lime sourde » (*TLF*, X, p. 1227.)

La définition la plus précise de cet outil a été fournie par Antoine Furetière dans le *Dictionnaire universel* (1690) :

« LIME SOURDE, *Lime de refend*, qui fait l'effet d'une scie. Elle est toute enveloppée de plomb, & le manche même, de sorte qu'il n'y a que la partie qui scie qui soit découverte. Elle sert à couper sans bruit les plus grosses barres de fer, pourveu qu'on les enveloppe aussi de plomb, sans y laisser rien de découvert que pour le jeu de la *lime*. La raison en est que le plomb qui est fort doux empêche le tremoussement des parties tant de la *lime* que du barreau de fer, comme fait la main qu'on met sur une cloche quand on la frappe. (*Dict. univ.*, II, s.v. LIME.) »

Si le lexème « lime » est attesté dès la fin du XII^e siècle, « lime sourde » ne se rencontre pas avant le XV^e ; on n'en possède surtout aucun exemple au sens concret avant le XVI^e siècle (*Fanfares des Roule Bontemps*) :

« Tel nous baillant pour serviteur
Qui n'est autre qu'un crocheteur,

Qu'un pipeur ou qu'un apelourde,
Qu'un revendeur de lime sourde »
(cité dans *Huguet*, V, 21.)

Ni Frédéric Godefroy, ni Adolf Tobler et Franz Lommatzsch ne parlent en tout cas de cet outil.

Encore que ce cas de figure soit rare, il est permis de soupçonner la primeur de l'emploi figuré sur l'emploi concret dans la langue ; ce qui, du même coup, oriente vers un emprunt linguistique d'origine littéraire.

2. L'emploi figuré

Le lexème « lime » a suscité des emplois figurés nombreux, quasiment à la même époque que le premier emploi concret attesté (dernier quart du XII^e siècle). Comme le note le *Dictionnaire historique de la langue française*, « le mot a été introduit avec un sens concret, mais dès ses premières occurrences, il présente des valeurs figurées qui sont sorties de l'usage après l'époque classique » (*DHLF*, II, p. 2026). Pour la période médiévale, Frédéric Godefroy liste les sens suivants : « peine » ; « tourment » ; « application » ; « querelle » ; sans oublier l'emploi littéraire de *lime* comme « résultat de l'action de limer » : « Polir un ouvrage d'esprit, des vers » (*God.*, IV, 786c-788a). Adolf Tobler et Franz Lommatzsch ont complété ce relevé en produisant un grand nombre de nouveaux exemples sous les entrées : *Sorge* « souci », *Qual* « tourment », *Plage* « peine », *Schelte* « réprimande », *Zank* « querelle » (*T-L*, V, p. 473).

S'agissant de « lime sourde », la durée de vie des emplois figurés paraît n'avoir guère excédé celle des emplois figurés de « lime ». Sauf à des effets littéraires, le français ne l'emploie plus depuis des lustres. Si la plupart des dictionnaires la mentionnent encore, c'est pour en souligner le caractère fossile. Jusqu'au début du XVIII^e siècle, « lime sourde » a survécu, notamment dans l'argot, pour désigner une « personne sournoise, hypocrite » : « Autrefois, l'on ne voyait point/ Tant de crocheteurs par le monde./ D'hypocrites, de limes sourdes » (texte de 1609 ; cité dans le *DLF*, IV, p. 1622) ; « Lime sourde et sainte-n'y-touche... [allant] *per fas et nefas*, à ses fins, sans bruit en voulant faire accroire au genre humain qu'on est la meilleure personne au monde » (texte de 1719 ; cité dans le *DLF*, IV, p. p. 1622). Vers la même époque, émergea un adjectif *lime-sourd(e)* (le *FEW*, V, p. 337, le date de 1665), dont l'existence a été des plus éphémères : « Ce n'est pas être lime-sourd/ De savoir prendre le plus court » (Colletet, *Les Tracas de Paris* ; cité dans le *DGLF*, II, p. 1406.)

Furetière témoigne pour sa part de la vitalité du sens figuré de « lime sourde » à la fin du XVII^e siècle : « On appelle proverbialement une *lime sourde*, un sournois, un hypocrite qui fait le simple, & qui ne laisse pas d'avoir une malice cachée qui éclate avec le temps. » (*Dict. univ.*, II, s.v. LIME.)

L'adverbe introduit toutefois une restriction : « proverbialement » est synonyme de « trivialement » dans la langue classique (Cayrou, 2000, p. 622) ; la lexie n'appartient donc pas au registre soutenu.

L'acception « personne sournoise, hypocrite » était en tout cas bien vivante au XVI^e siècle. On en a un excellent exemple dans *Gargantua* [chapitre XXV^e : « Comment feut meu entre les fouaciers de Lerné, et ceux du pays de Gargantua le grand debat, dont furent faictes grosses guerres »] :

« A leur requeste ne feurent aucunement enclinez les fouaciers, mais (que pis est) les oultragerent grandement les appellans Trop diteulx ("Gueux"), Breschedens, Plaisans rousseaulx ("Rouquins"), Galliers ("Débauchés"), Chienlictz, Averlans ("Mauvais garçons"), LIMESSOURDES, Faictneans, Friandeaux ("Coquins"), Bustarins ("Ventrus"), Talvassiers ("Fanfarons"), Riennevaux ("Vauriens"), Rustres, Challans ("Coquins"), Hapelopins ("Parasites"), Trainneguainnes ("Incapables"), gentilz Floquetz ("Godelureaux"), Copieux ("Farceurs"), Landores ("Paresseux"), Malotruz ("Misérables"), Dendins ("Ni-gauds"), Baugears ("Dadais"), Tezez ("Niais"), Gaubregeux ("Mauvais railleurs"), Gogueluz ("Fats"), Claquedans ("Gueux"), Boyers d'étrons ("Bou-viers d'étrons"), Bergiers de merde ; et aultres telz epithetes diffamatoires... » (Huchon & Moreau, 1994, p. 73-74.)

Limessourdes « Hypocrites » (en un seul mot ; addition de 1535) tient un haut rang dans cet environnement d'« épithètes diffamatoires »... Le glissement du sens concret au sens figuré est obvie : d'« outil silencieux » à « personne sournoise, hypocrite », la distance n'est pas très longue ! Mais Rabelais n'est pas le premier à avoir tiré parti de cette locution suggestive. Une occurrence de « lime sourde » au sens figuré se rencontre en effet près d'un siècle plus tôt chez Charles d'Orléans.

La lexie occupe chez le prince-poète une place de choix ; elle est en effet utilisée comme mot-rime dans le refrain du Rondeau CXLVI (ms. O = Paris, BNF, fr. 25458) :

La veez vous, la, la lyme sourde,
Qui pense plus qu'elle ne dit ?
Souventesfoiz s'esbat et rit
A planter une gente bourde.

Contrefaisant la coquelourde,
Soubz ung malicieux abit
La veez vous [la, la lyme sourde,

Qui pense plus qu'elle ne dit ?]

Quelle part que malice sourde,
Tost congnoist s'il y a prouffit.
Benoist en soit le Saint Esprit
Qui de si finete me hourde !
La veez vous [la, la lyme sourde ?]

(Champion, 1982-3, II, p. 374)

(La voyez-vous, là, la lime sourde,/ Qui pense plus qu'elle n'en dit ?/ Bien souvent elle rit et s'amuse/ À placer une bourde plaisante./ Contrefaisant la sotté./ Cachée sous un habit de malice./ La voyez-vous [là, la lime sourde/ Qui pense plus qu'elle n'en dit ?]/ Quel que soit l'endroit d'où la malice sourde,/ Elle a vite fait de savoir si elle peut en tirer du profit./ Bénit soit le Saint Esprit/ Qui me protège contre une femme si finaude !/ La voyez-vous, [là, la lime sourde ?])

Comme on voit, cette locution est référée à une femme pleine de duplicité : une femme qui se fait passer pour une niaise en société et endort son monde en débitant des fadaïses, dans l'espoir de récolter par après les bénéfices de sa rouerie.

La date de composition de ce rondeau est inconnue. Les *Rondeaux* sont postérieurs aux *Ballades* et aux *Chansons*, caractéristiques de la première manière de Charles d'Orléans (Champion, 1982-3, I, p. XXV) ; la pièce se placerait donc entre 1441 (date du retour d'exil) et 1459-1460 (fin de l'activité poétique). De façon plus précise, on peut lui supposer une date de composition contemporaine ou de peu postérieure au séjour en Italie (1448-1450). Selon Pierre Champion : « Cette pièce [CXLV] et la suivante [la nôtre : CXLVI], ainsi que CLXVIII et CLXXII, inspirées par quelque intrigue de cour, visent sans doute des Italiens » (Champion, 1982-3, II, 584, note à la pièce CXLV). Opinion qu'aucun critique n'est jamais venu contredire et qui appuie avec force l'idée d'un emprunt linguistique de « lyme sourde » à l'italien. Rien ne s'oppose en effet à ce que Charles d'Orléans ait été l'introducteur de cette locution imagée dans le vocabulaire français : c'est bien en Italie que, de toutes les régions de l'aire romane, la lexie « lime sourde » (*lima sorda*) a d'abord été employée, tant au sens concret qu'au sens figuré.

3. L'italien « lima sorda »

Dans le sens concret : « *speciale tipo di lima con denti finissimi, che agisce senza far rumore* (type spécial de lime ayant des dents très fines, qui agit sans faire de bruit) » (*GDLI*, IX, 72a, § 13), « lima sorda » se relève dès les environs de l'an 1300. Salvatore Battaglia en produit de multiples exemples (médiévaux, renaissants et modernes) dans son monumental *Grande Dizionario della lingua italiana* ; en voici un, tiré de Franco Sacchetti (ca 1330-ca 1400) : « *Io ti richerò domattina una lima sorda, con che tu segherai cotesti ferri* (Je te ferai parvenir demain matin une lime sourde avec laquelle tu scieras tes fers) ».

Par extension, la locution a pu prendre le sens de *ladro* (voleur), comme dans ces vers du *Pataffio* de Ramondo d'Amaretto Mannelli (XV^e siècle) : « *Di non volere stimoli s'ingegna/ La lima sorda vivendo di razza* (Il s'applique à la discrétion, le voleur qui vit de rapine) » (voir Uhl, 1999.)

Au sens figuré, *lima sorda* possède des sens variés dès le début du XIV^e siècle :

- *Amarezza profonda* (profonde amertume) ; *intimo tormento* (tourment personnel) ; *rodimento* (tourment lancinant) ; *struggimento* (peine tenace) ; de même que « ce qui en est l'occasion ou la cause ». Dans cette série d'acceptions, *lima sorda* est en concurrence directe avec le lexème *lima* (*GDLI*, IX, 71c, § 9 ; Salvatore Battaglia cite, entre autres, Dante et Pétrarque) ; rappelons que *lime* signifie aussi « peine », « tourment » en ancien français.

- *Frode* (fraude) ; *inganno* (ruse, tromperie) ; *scaltrezza maliziosa* (ingéniosité à de mauvaises fins).

- *Persona subdola, ambigua, sleale* (personne sournoise, ambiguë, déloyale) ; soit exactement le sens de « lyme sourde » chez Charles d'Orléans.

- *Azione demolitrice* (action destructrice) ; *opera distruttiva del tempo, di una malattia, di una calamità* (œuvre destructrice du temps, d'une maladie, d'une calamité).

On ne trouvera rien de plus dans le *DEI* de Carlo Battisti et Giovanni Alessio, ni dans le *DELI* de Manlio Cortelazzo et Paolo Zolli. Avec ses seize entrées, l'article « *Lima* » du *GDLI* est une mine lexicologique inégalée (*GDLI*, IX, 71a-72c ; *Lima sorda* : 72a, § 13). Si le latin LIMA a effectivement eu un destin panroman, c'est bien en Italie que le processus de figuration a été le plus précoce et le plus varié. Cela vaut pour le lexème aussi bien que pour la lexie, attestée maintes fois au *Duecento* (Compagni), au *Trecento* (Pétrarque, Sacchetti...) et au *Quattrocento* (Manelli, Pulci...). La moisson

d'occurrences est loin d'être aussi généreuse en France pour la période médiévale ! D'un autre point de vue, la locution italienne n'a pas connu le vieillissement que la locution française a subi, semble-t-il, dès l'époque de Furetière : le poète Filippo Pananti (1766-1837) l'emploie encore avec naturel au sens figuré 3 (*infra*) : « *Dicono ch'io.../... sembro tutto Madonna e Gesù./ Ma sotto poi sono una lima sorda* (Les gens disent que je suis en tout point semblable à la Madone et à Jésus, mais par-dessous, je ne suis qu'un hypocrite) ». On voit là la différence entre une locution solidement et anciennement ancrée dans la langue et une locution plus fraîchement introduite, sur la base d'un simple calque littéraire.

Le phénomène est d'autant plus remarquable qu'en Espagne, pour rester dans l'aire romane, ce sens n'est pas signalé par les lexicologues. Certes, la lexie *lima sorda* au sens d'« outil silencieux » existe bien en espagnol : « *La que está previamente embotada con plomo, y hace poco ruido al trabajar* (celle qui a été préalablement enveloppée de plomb et qui ne fait pas de bruit quand on travaille) » (*DILE*, 513) ; « *La que está embotada con plomo y hace poco o ningún ruido cuando lima* (celle qui a été enveloppée de plomb et qui fait peu ou aucun bruit en limant) » (*DLERA*, 805), mais le vocabulaire ibérique ne connaît apparemment qu'un seul emploi figuré : « *Lo que imperceptiblemente va consumiendo una cosa* (ce qui imperceptiblement consume quelque chose) » (*DLERA*, 805) ; « *Cosa que destruye lentamente algo* (chose qui détruit lentement quelque chose) » (*DUE*, II, 257-8). Quoi qu'il en soit, même au sens concret, il semble que cette lexie ait été introduite à une date assez récente : ni le *Diccionario crítico etimológico castellano y hispánico* de Joan Corominas et José A. Pascual (*DCECH*, III, 652), ni le *Diccionario Medieval Español* de Martin Alonso (*DME*, II, 1312) ne l'enregistrent.

4. *Lima sorda* → « Lyme sourde » : la paternité aurélienne

Selon toute apparence l'italien *lima sorda* a fourni au français, sinon l'appellation technique, du moins l'un de ses sens figurés : « *persona subdola, ambigua, sleale* ». Je ne crois pas aventureux de parler ici d'italianisme ; mieux, d'attribuer à Charles d'Orléans la responsabilité de cet emprunt.

Charles d'Orléans, qui maniait, d'après Mary-Jo Arn, « *some of the strangest Middle English ever written* (l'un des plus étranges moyen-anglais jamais écrits) » (Arn, 1994, 100 ; voir Uhl 1998), devait également manier

quelque variété personnelle d'italien. La culture italienne lui était en tout cas familière, et tout spécialement la poésie (Cocco, 1979).

Dans les dernières années de sa captivité en Angleterre, il fut en contact épistolaire avec les milieux d'humanistes lombards établis en Normandie ; à la cour d'Humphrey de Gloucester, il eut l'occasion de fréquenter les humanistes et hommes de lettres italiens qui formaient l'entourage électif de son « hôte » (Foffano, 1967). Dès son retour d'exil (1441), il fit valoir ses droits sur le comté d'Asti ; pour recouvrer l'héritage maternel de l'Astesan, il s'engagea dans une campagne d'Italie qui s'avéra assez vite désastreuse (1448-1450) (Champion, 1969, 358-379). Quoique ces deux années passées dans la tourmente politique, diplomatique et militaire italienne lui eussent sans doute ménagé assez peu de sérénité, Charles d'Orléans eut à cœur de maintenir une vie de cour à Asti et ne se priva jamais de la compagnie des lettrés et artistes du cru. Il y parfit ainsi sa connaissance de la culture italienne... et son italien. De cette époque date le Rondeau CCLVI où le poète s'amuse à farcir ses vers de termes piémontais :

Contre *fenoches* et *nox buze*,
Peut servir un « tantost » de France ;
Da ly parolles de plaisance,
Au plus *sapere* l'en cabuze.

Fa cossy maintes foiz s'abuze,
Grandissime fault pourveance
Contre *fenoches* [et *nox buze*.]

Sta fermo toutes choses uze.
Aspecte ung *poco* par savance,
La Rasone fa l'ordonnance ;
De quella medicine on uze
Contre [*fenoches* et *nox buze*.]

(Champion, 1982-3, II, 437)

(Contre les sots et les têtes creuses [termes d'injure : *finocchio* « fenouil » > *fenoches* « personnes incapables, stupides » ; Champion indique aussi dans son glossaire : « farceurs italiens » ; *nox buze* « noix creuses »]/ Peut servir un « tantôt » (bientôt, plus tard) de France ;/ Donne-lui des paroles plaisantes./ On trompe en sachant plus./ On abuse souvent de « Fais ainsi »,/ Il faut être très prévoyant, / Contre les sots [et les têtes creuses].// « Reste tranquille » use toute chose./ « Attends un peu » par sagesse ;/ De ce remède on use/ Contre [les sots et les têtes creuses].)

Ce très bel exemple de « galimafrée linguistique » (Galderisi, 1993, 28 ; voir Uhl, 1995), dénote chez Charles d'Orléans, sinon une réelle compétence linguistique, du moins une grande perméabilité aux créations vives de la langue du *Quattrocento*.

Charles d'Orléans est incontestablement le médiateur idéal grâce auquel la lexie « *lima sorda* » au sens de « personne sournoise, ambiguë, déloyale », partant « hypocrite », aura pu passer dans le vocabulaire français. Reprise au vol par Rabelais, cette locution n'aura guère survécu au temps de Furetière dans la langue commune, sauf en des emplois argotiques encore attestés au XVIII^e siècle. Les occurrences qui se rencontrent çà et là dans la littérature postérieure sont juste à prendre pour de voyants « signaux » stylistiques (des « marqueurs » de couleur locale) ou des afféteries d'écrivains compassés.

Références bibliographiques

- ALONSO Martin (1986), *Diccionario medieval español (DME)*, Salamanca, Universidad Pontificia de Salamanca, tome II.
- ARN Mary-Jo (1994), *Fortunes Stabilnes. Charles of Orleans's English Book of Love*, Binghamton, NY, Medieval & Renaissance Texts & Studies.
- BATTAGLIA Salvatore (1975), *Grande Dizionario della lingua italiana (GDLI)*, Torino, Unione tipografico-editrice torinese, tome IX.
- BATTISTI Carlo & ALESSIO Giovanni (1952), *Dizionario etimologico italiano (DEI)*, Firenze, Barberà, tome III.
- CASARES Julio (1959), *Diccionario ideológico de la lengua española (DILE)*, Barcelona, Gustavo Gili.
- CAYROU Gaston (2000), *Dictionnaire du français classique*, Paris, LGF, « Le Livre de poche » [1923].
- CHAMPION Pierre (1969), *Vie de Charles d'Orléans (1394-1465)*, Paris, Champion [1911].
- CHAMPION Pierre (1982-3), *Œuvres poétiques de Charles d'Orléans*, Paris, Champion [1923].
- COCCO Mia (1979), « The italian Inspiration in the Poetry of Charles d'Orléans », *Mid-Hudson Languages Studies*, n° 2, pages 46-60.
- COROMINAS Joan & PASCUAL José, A., (1991), *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico (DCECH)*, Madrid, Editorial Gredos, tome III.
- CORTELAZZO Manlio & ZOLLI Paolo (1979), *Dizionario etimologico della lingua italiana (DELI)*, Bologna, Zanichelli, tome III.
- FOFFANO Tino (1967), « Charles d'Orléans e un gruppo di umanisti lombardi in Normandia », *Aevum*, n° 41, pages 452-473.

- [FURETIÈRE Antoine] (1978), *Le Dictionnaire universel d'Antoine Furetière* (1690) (*Dict. univ.*), Paris, SNL-Le Robert, tome II.
- GALDERISI Claudio (1993), *Le Lexique de Charles d'Orléans dans les « Rondeaux »*, Genève, Droz.
- GODEFROY Frédéric (1965), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* (*God.*), Vaduz, Kraus Reprint, tome IV [¹1885] ; tome X (Compl.) [¹1902].
- GUILBERT Louis (dir.) (1975), *Grand Larousse de la langue française* (*GLLF*), Paris, Larousse, tome IV.
- HATZFELD Adolphe & DARMESTETER Arsène (1964), *Dictionnaire général de la langue française* (*DGLF*), Paris, Delagrave, tome II.
- HUCHON Mireille & MOREAU François (1994), *Rabelais. Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « La Pléiade ».
- HUGUET Edmond (1961), *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* (*Huguet*), Paris, Didier, tome V.
- IMBS Paul (dir.) (1983), *Trésor de la langue française* (*TLF*), Paris, Éditions du CNRS, tome X.
- LITTRÉ Émile (1964), *Dictionnaire de la langue française* (*DLF*), Paris, Gallimard/Hachette, tome IV.
- MOLINER Maria (1990), *Diccionario de uso del español* (*DUE*), Madrid, Editorial Gredos, tome II.
- Real Academia Española (1970), *Diccionario de la lengua española de la Real Academia* (*DLERA*), Madrid : Real Academia Española, 19^e éd.
- REY Alain (dir.) (1998), *Dictionnaire historique de la langue française* (*DHLF*), Paris, Dictionnaires Le Robert, tome II.
- [ROBERT Paul], *Le Grand Robert de la langue française* (*GRLF*), Paris, Le Robert, 2^e éd., tome VI.
- TOBLER Adolf & LOMMATZSCH Franz (2002), *Altfranzösisches Wörterbuch* (*T-L*) –édition électronique – Stuttgart, Steiner, tome V.
- UHL Patrice (1995), CR de GALDERISI, 1993, *Bulletin codicologique* [annexé à *Scriptorium*, n^o 49 (1995)], Centre international de codicologie, Bruxelles, fasc. 2, page 127, compte rendu n^o 475.
- UHL Patrice (1998), CR de ARN, 1994, *Bulletin codicologique* [annexé à *Scriptorium*, n^o 52 (1998)], Centre International de codicologie, Bruxelles, fasc. 1, pages 27-28, compte rendu n^o 62.
- UHL Patrice (1999), « Le *Pataffio* : non-sens à la florentine au *Quattrocento* », *Expressions*, IUFM de la Réunion, n^o 14, pages 7-24.
- WARTBURG Walther (von), 1950, *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (*FEW*), Basel, Helbing & Lichtenhahn, tome V.